



CNW

**CLUB NAUTIQUE de WIMEREUX
SIL CATA 8 et 9 MAI 2010**

SELECTIVE INTERLIGUE CATAMARAN TYKA - 15.5 - SL 16 - HC 16 - INC AVIS DE COURSE

1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1. les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*
- 1.2. les prescriptions nationales s'appliquant aux concurrents étrangers sont précisées en annexe,
- 1.3. les règlements des Championnats Fédéraux et des classements nationaux concernés lorsqu'ils sont applicables,
- 1.4. En cas de conflit dans la traduction, le texte français prévaudra.

2. PUBLICITE

En application de la Régulation 20 de l'ISAF (Code de Publicité), telle que modifiée par le règlement de publicité de la F.F.Voile, les bateaux peuvent être tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- 3.1. La régata est ouverte à tous les Bateaux des Séries Tyka, 15.5, SL 16, HC 16, INC.
- 3.2. Les Bateaux admissibles peuvent s'inscrire en complétant le formulaire joint et en l'envoyant accompagné des frais d'inscription requis, par courrier ou par Mail : (cnw@wanadoo.fr).

**CLUB NAUTIQUE DE WIMEREUX
Boulevard Thiriez – Digue de Mer
62930 WIMEREUX,**

- 3.3. Les concurrents résidant en France doivent présenter au moment de leur inscription :
 - leur licence FFVoile valide portant le cachet médical et accompagnée d'une autorisation parentale pour les mineurs
 - si nécessaire, la fiche de sur classement dûment complétée
 - l'autorisation de port de publicité
 - le certificat de jauge ou de conformité

Les concurrents étrangers non licenciés en France devront justifier de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de l'ISAF.

4. DROITS A PAYER

Les droits requis sont les suivants :

Toutes Séries	Montant: 10 € / Bateau par jour soit 20€
---------------	---

6. PROGRAMME

6.1. Confirmation d'inscription :

Jour et date le 8 Mai de 12h00 à 14h30

6.4. L'heure prévue pour le signal d'avertissement de la première course est : 15h00

6. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course et les annexes seront affichées au tableau officiel 8 Mai .

9. LES PARCOURS

Les parcours à effectuer sont les suivants : Banane avec bouée de dégagement au vent pour les séries 15.5, SL 16, HC 16, et INC.

10. SYSTEME DE PENALITE

La règle 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

11. CLASSEMENT

(a) Le nombre de courses devant être validées pour constituer une série est de : **2**

(b) Le nombre de courses devant être validées, pour que le score d'un bateau dans la série soit le total de ses scores dans toutes les courses en retirant son plus mauvais score est de : **3**

(c) Le nombre de courses devant être validées, pour que le score d'un bateau dans la série soit le total de ses scores dans toutes les courses en retirant ses deux plus mauvais scores est de : **7**

14. RESPONSABILITE

Les concurrents participent à la régata entièrement à leurs propres risques. La décision de participer à une course ou de rester en course relève de leur seule responsabilité.

L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régata, aussi bien avant, pendant, qu'après la régata.

15. ASSURANCE

Les concurrents étrangers non licenciés FFVoile devront justifier d'une assurance valide en responsabilité civile avec une couverture d'un montant minimal de 1,5 million d'Euros.

16. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires veuillez contacter :

CLUB NAUTIQUE DE WIMEREUX
Boulevard Thiriez – Digue de Mer
62930 WIMEREUX,
Tel: 03 21 83 18 54

